

# FORWARD



**Organe Officiel de la Royale Fédération Travailiste de Football**

A.S.B.L. n° id : 419.752.454 ::

Créé par feu René VANDENBROECK



Éditeur responsable : **M. Betty DENYS**

Rue Félicien Rops 37C bte 5

1070 Bruxelles

Tél & Fax 02/521.23.82

**Paraît uniquement sur notre site**  
**le mercredi**

52-ème année

n°44

15/06/2022



Ceux qui peuvent....

## CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS - CONVOICATIONS



Les clubs et/ou membres repris ci-après sont instamment priés de bien vouloir se présenter devant la commission concernée le **LUNDI 20 juin 2022**.

**Important !** Tout affilié convoqué doit présenter sa carte d'affiliation, faute de quoi, il est considéré comme n'ayant pas comparu. Il peut se faire représenter par un dirigeant de son cercle dûment mandaté à cet effet et pouvant présenter la licence du joueur représenté.

Local : complexe BARCA, route de Lennik 1015 à 1070 Bruxelles

## COMMISSION DES RECLAMATIONS

**NB : Les heures sont approximatives, cela dépend des auditions**

NEANT

## CONSEIL ADMINISTRATION

Dernière note de frais n°266 de la saison sera envoyée au club. Clôturée au forward 43

## Procès-verbal du Courrier reçu au secrétariat



**Sous la présidence de HARMATI M.**

**MEMBRES PRESENTS:** HEYLEN, DENYS, COQUELET, POLLET, VANDERVEKEN

**Excusé :** MOUMNI,

-Par Internet l'officiel ABSSA et URSIB

-INTERFEDERALE : n°x

-Transferts rentrés : LA LOUVE 1 – SIMON'S 1 – TUNISIA SP 5 -CHARLEMAGNE 1

-Transfert vierge demandé : LA LOUVE 5- SIMON'S 5- HELLAS 3- TUNISIA SP 5-EENDRACHT 7-

-Rentrée de licence à validées : LA LOUVE -MATKOPEN – AMICII- TUNISIA SP-

-BELENENSES président demande info sur la composition des séries d2. **CA : la montée et descente est bien stipulée dans le calendrier page 7, en début de saison et un rappel est à chaque fois fait au congrès pour lire les premières pages. Cela veut dire que le secrétaire ne fait pas son boulot.**

## LICENCE DES CLUBS

**Ne pas attendre la dernière minute, afin de soulager la commission des licences.**

Licence rentrer le **13/06/22**

015 LA LOUVE 26 - 100 MATKOPEN 20 - 237 AMIC II 39 - 268 TUNISIA 18

## NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°166 **clôtures de la saison**

Tous les clubs ont reçu la note de frais n°166, qui a été envoyée le lundi **16/06/22** par voie postale **au secrétaire du club**. Celle-ci devra être payée **AVANT le LUNDI 11 juillet 22**.

**ATTENTION :** aucune note de frais ne pourra être payée au siège de la fédération. Paiement uniquement sur le compte fédéral n° BE83 877-7979901-15. Dans la communication n'oubliez pas d'indiquer votre matricule et le nom du club.

**LE CLUB QUI N'A PAS RECU SA NOTE VENDREDI 18/02 AU PLUS TARD EST PRIE DE PRENDRE CONTACT AVEC LA SECRETAIRE FEDERALE DENYS BETTY 02/521.23.82**

## NOTE DE FRAIS DES CLUBS N°165 – ASSURANCE 22/23 RECU

AMICII- VILA REAL-U. MAROLLES-CAD IXELLES 1&2-MAGHREB UTD-NEW TEAM-CHARLEMAGNE-NAHDA-ANDERLECHT CITY-

## COMMANDES DES CLUBS :

Licences (10) : 100 MATKOPEN-015 LA LOUVE

Carnet arbitrage : 100- MATKOPEN

R.O.I. : x



## BUREAU FEDERAL - CONSEIL D'ADMINISTRATION

**TEL. UNIQUE pour la FTF**  
**DENYS Betty 02.521.23.82**  
CONTACT MAIL UNIQUE [ffasbl@fff.be](mailto:ffasbl@fff.be)



[Le GSM pour les résultats 0479/527109 ne répondra pas.](#)

Les mails doivent être faits selon les prescriptions parues au Forward et Signé Club, Nom, Prénom, Poste (secrétaire, président, trésorier), n° licence.  
**Idem pour le courrier écrit.**

## **TRANSFERTS**

Depuis le lundi 16 mai les transferts sont ouverts et chaque membre, joueur a le droit de faire leur transfert vers un autre club de la fédération.

**Les transferts sont obligatoires pour tout membre qui a participé (licence validée) à la saison 21-22.**

ATTENTION : c'est le membre qui désire changer de club qui doit remplir la demande et la signer.

Tout manquement annulera le transfert.

[La liste sur notre site internet.](#)

Fin des transferts **le lundi 27 juin 2022 au local fédéral.**



[La déclaration doit rentrer dans les 6 jours ouvrables avec la LICENCE- ATTENTION SEUL LE CERTIFICAT MEDICAL DU DOCUMENT D'ACCIDENT EST CORRECT \(PAGE 4\)](#)

L'accusé de réception avec la référence du dossier est envoyé à la victime et au secrétaire du club afin de confirmer la réception d'Ethias que le blessé doit contacter en cas de besoin.

Déclaration : x

Numéro de dossier transmis : x

Certificat de guérison ou attestation : x

## **Info des clubs**

**CAD IXELLES** annonce son tournoi le dimanche 19 Juin 2022 au complexe du terrain d'Ixelles Stade A.Demuyter. Les équipes participantes : Beira Alta- Sezurense-Os Lusitanos

**Tout tournoi ou amical non annoncé NE SERA PAS COUVERT PAR L'ASSURANCE & APPLI DU ROI**

**INTERFEDERALE : x**

Les suspensions sont d'office d'application à la FTF, dès qu'une licence est validée.

## **COMMISSION DES ARBITRES**

**ARBITRE INSCRIPTION : le formulaire est disponible sur notre site, dans document**

**Formulaire reçu**

**EL HAMOUTI-BENSALEM-FULVO-JILALI-BAKKALI-ACACIO-MDIGHRI- ZIANE-ERRACHIDI- JAMAOUI T.-MOUMNI Y.-JILALI- BEN YOUSSEF-CHAHBOUNE S.-MESBAHI A.-EL GALAI**